



**Uniformisons la pratique romande en matière d'exécution des peines**

Le meurtre de la jeune thérapeute et mère de famille Adeline par un délinquant condamné à 10 ans de prison pour des crimes sexuels lors « d'une sortie éducative planifiée » à Genève a horrifié toute la population. Cette abominable affaire n'est malheureusement que la dernière en date, après les meurtres de Lucie, Marie et combien d'autres jeunes femmes encore.

Ce drame a relancé le débat sur l'exécution des peines en Suisse qui relève actuellement de la compétence des cantons. Ces derniers collaborent ensemble au moyen de concordats (Suisse latine, Suisse du nord-ouest et centrale et Suisse orientale). La pratique en Suisse romande est nettement plus laxiste qu'en Suisse alémanique où le concordat définit par exemple les conditions dans lequel les sorties peuvent s'opérer.

De l'avis quasiment unanime de la population, les criminels dangereux doivent être en prison et non suivre des thérapies inappropriées, dangereuses et coûteuses! Voici quelques jours, c'était la justice de Zurich qui était obligée de faire marche arrière après avoir versé plus de 29'000 francs par mois pour offrir un logement, des leçons privées et des cours de boxe à un délinquant mineur et violent. A Genève, ce sont les cours d'équitation proposés à un violeur multirécidiviste qui posent problème.

**Nous invitons le Gouvernement à négocier la révision du Concordat latin régissant les conditions de détention dans les cantons romands en vue notamment :**

- **d'harmoniser et de coordonner les pratiques en vigueur en Suisse romande s'agissant de l'exécution des peines ;**
- **d'assurer une meilleure transmission de l'information entre les diverses instances, intervenant dans l'application des peines ;**
- **de mettre une fin définitive aux sorties éducatives pour les criminels violents, sexuels ou dangereux pour la société ;**
- **de préciser dans quelles conditions peuvent éventuellement s'opérer des sorties éducatives pour les autres détenus.**

Delémont, le 02 octobre 2013

Pour le groupe UDC  
Didier Spies